

4^o Le gouvernement aurait à fournir les fonds pour l'achat des droits d'auteur, ce qui ne saurait être considérable, parce qu'il n'est pas à supposer qu'il faudrait acheter souvent. Pour commencer, le Surintendant pourrait être autorisé à employer le produit de la vente de son fonds de commerce à cette fin, en y ajoutant le salaire de employés du *dépôt*, dont les services ne seraient plus requis.